

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS  
DU CONSEIL MUNICIPAL**

**SEANCE DU 12 Avril 2022 à 20 H 30**

Le douze Avril deux mille vingt-deux, à vingt heures trente, les membres composant le Conseil Municipal de SAINTE-COLOMBE (Rhône) se sont réunis à la Verrière des Cordeliers, sous la présidence de Monsieur Marc DELEIGUE, Maire, après avoir été dûment convoqués dans les délais légaux le 5 Avril 2022.

Avis de la tenue de la présente réunion a été affiché le jour même de l'envoi des convocations sur le panneau officiel de la mairie.

**Présents (Quatorze) :**

M. Marc DELEIGUE, Mme Marion CHOFFEL, M. Guy VACHON, Mme Marine MATA, M. Pascal DANCETTE, Mme Caroline MUSCELLA, M. Jacques REGNIER-VIGOUROUX, Mme Corinne CHABORD, Mme Linda LAURO, M. David LESUR, Mme Nadine EUKSUZIAN, M. Jean-Pierre MALSERT, M. Régis BABOIS, M. Jean-Marie DUPLAY

**Absents(tes) au moment du vote (Cinq dont quatre pouvoirs) :**

M. Yves DELORME

Mme Lucie DANCETTE donne pouvoir à M. Pascal DANCETTE

M. Jacques PRAT donne pouvoir à M. Jean-Pierre MALSERT

Mme Catherine JEANTROUX donne pouvoir Mme Nadine EUKSUZIAN

Mme Marine BEGUE donne pouvoir à Mme Marine MATA

**Secrétaire de séance :** M. Jacques REGNIER-VIGOUROUX

**DELIBERATION n° 2022.026 : Approbation du Compte Administratif 2021**

Vu le Code général des collectivités territoriales, et notamment ses articles L.2121-31 et L.1612-12,

Vu le budget primitif pour l'année 2021,

Vu le compte administratif de l'année 2021,

Vu le compte de gestion du receveur municipal pour l'année 2021,

OUI l'exposé de Mme Marine MATA,

Considérant que M. le Maire se retire au moment du vote,

**Le Conseil Municipal désigne Mme Marine MATA, Présidente de séance, M. le Maire s'étant retiré au moment du vote,**

**Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal à l'unanimité.:**

- **APPROUVE le compte administratif 2021 arrêté comme suit :**

Suite DCM n°2022.026

<b>Section FONCTIONNEMENT</b>	
Recettes	2 650 824.22 €
Dépenses	2 032 411.65 €
Résultat de l'exercice	618 412.57 €
Excédent antérieur reporté	162 093.26 €
<b>Résultat cumulé Section Fonctionnement</b>	<b>780 505.83 €</b>
<b>Section INVESTISSEMENT</b>	
Recettes	1 250 313.47 €
Dépenses	915 051.22 €
Résultat de l'exercice	335 262.25 €
Déficit antérieur reporté	117 370.17 €
<b>Résultat cumulé Section Investissement</b>	<b>217 892.08 €</b>
<b>Résultat cumulé Fonctionnement + Investissement</b>	<b>998 397.91 €</b>



Pour extrait conforme,  
A Sainte-Colombe, le 12 Avril 2022

La Présidente de séance,  
Marine MATA

A handwritten signature in blue ink, appearing to be 'MATA', written over a horizontal line.

Transmis en Préfecture le 27 AVR. 2022  
Affiché le : 03 MAI 2022

